



Réunion du 26 mai 2023

Présents : Mme Pinard Marilyne, MM Perrin André, Repentin Eric, Martorell Emmanuel, Georges Cascarino
Présents : M Perrin André, M Repentin Eric, M Martorell Emmanuel, M Georges Cascarino
Excusé : M Jérôme Bouquet, Mme Pinard Marilyne

Ladite commission s'est réunie pour la quatrième fois, à Saintes à 15h, le 26 mai 2023.

Chacun échange ses sources d'information.

Le calcul des pénalités est établi depuis le début de la saison en cours et jusqu'à la fin de saison en juin 2023.

Une synthèse du total des cartons blancs, rouges et des suspensions est établie dans la division concernée étudiée ce jour, la D1.

A l'issue de cette réunion, comme établi à la création du règlement du Fair Play, pour information et prise de conscience, chaque équipe de chaque club concerné sera avisée, individuellement des points de pénalités cumulés durant la saison 2022 / 2023.

Sur les 12 équipes de D1, deux auront deux points supplémentaires en championnat, trois équipes auront moins un point sur leur classement, une équipe aura deux points en moins, et 6 garderont leurs points de championnats.

Le retrait de possibles points sera effectif dans les classements en championnat, seulement à la fin de la saison 2022 /2023, après validation du Comité directeur du District.

Des modifications du Challenge du Fair Play seront présentées au comité directeur du 06 juin et à l'AG du District 17 du 30 juin 2023.

Toute question, interrogation sur l'application du règlement du Fair Play, peuvent être formulées directement au Président de la commission au : 06 65 17 24 92 ou par courriel au : g.casca@orange.fr avec une copie au district.

Réunion finalisée à 17h.

Le président de séance
Georges Cascarino

Le secrétaire de séance
Eric Repentin